

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, le 17 décembre 2015 à 18 h; assemblée convoquée par le maire Marc Beulé, pour prendre en considération les sujets suivants :

- 1.0 Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
- 2.0 Adoption du programme triennal des immobilisations 2016, 2017 et 2018
- 3.0 Période de questions
- 4.0 Levée de la séance

Sont présents :

Monsieur le Maire, Marc Beulé, mesdames les conseillères Marie Poissant-Manning et Marie-Claire Thivierge et messieurs les conseillers Alfonsus Herscheid, Jean-Marc De Raeve, Luc Beulé et Nil Longpré.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous ont été convoqués selon la Loi.

La séance ayant été régulièrement convoquée par la directrice générale, madame Karine Bonneau et le quorum étant atteint, la séance est ouverte. Ci-annexé, l'accusé de réception de l'avis de convocation.

2015-12-259 1.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Hercheid,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que présenté sur l'avis de convocation :

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par le maire Marc Beulé, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, **le jeudi 17 décembre à 18 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1.0 Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
- 2.0 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018
- 3.0 Période de questions
- 4.0 Levée de la séance

DONNÉ à Piopolis ce 14^e jour du mois de décembre 2015.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2015-12-260 2.0 Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Il est proposé par le conseiller Luc Beulé,
Appuyée par la conseillère Marie-Claire Thivierge
Et résolu,

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 démontrant des recettes de 1 245 655 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 245 655 \$ le tout réparti de la façon démontrée ci-dessous :

REVENUS

TAXES

Sur la valeur foncière

Foncière générale	535 004 \$
Foncière Sûreté du Québec	<u>72 197 \$</u>
	607 201 \$

Sur une autre base

Eau	46 822 \$
Égout	34 408 \$
Matières résiduelles	46 700 \$
Agence 911	<u>2 000 \$</u>
	129 930 \$

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES **10 192 \$**

TRANSFERTS **147 422 \$**

SERVICES RENDUS

Administration	1 000 \$
Transport	160 000 \$
Hygiène du milieu	1 000 \$
Santé et bien-être	1 000 \$
Loisirs et culture	<u>76 300 \$</u>
	239 300 \$

IMPOSITION DE DROITS

Licences et permis	3 500 \$
Droits sur les mutations immobilières	<u>20 000 \$</u>
	23 500 \$

INTÉRÊTS **1 250 \$**

AUTRES REVENUS **61 860 \$**

AFFECTATIONS

Surplus accumulé non affecté **25 000 \$**

➤ **TOTAL REVENUS et affectations** **1 245 655 \$**

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	37 080 \$
Application de la Loi	2 522 \$
Gestion financière et administrative	148 462 \$
Greffe	2 750 \$
Évaluation	14 460 \$
Autres	<u>31 500 \$</u>

236 774 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Centre 911	2 000 \$
Police	72 197 \$
Sécurité incendie	30 150 \$
Autres	<u>450 \$</u>

104 797 \$

TRANSPORT

Voirie municipale	127 790 \$
Enlèvement de la neige	169 845 \$
Éclairage des rues	4 400 \$
Transport en commun	838 \$
Autres	<u>450 \$</u>

303 323 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Eau et égouts	45 568 \$
Matières résiduelles	53 926 \$
Cours d'eau	2 199 \$
Protection de l'environnement	1 220 \$
Autres	<u>700 \$</u>

103 613 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 500 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aménagement, urbanisme et zonage	21 917 \$
Promotion et développement	22 176 \$
Autres	<u>2 700 \$</u>

46 793 \$

LOISIRS ET CULTURE

Centre communautaire	44 800 \$
Patinoire	7 595 \$
Camping	61 960 \$
Plage et quais	17 040 \$
Parc et terrains de jeux	10 167 \$
Bibliothèque	3 700 \$
Halte et Centre interprétation	<u>27 860 \$</u>

173 122 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

Intérêts sur dette à long terme	51 299 \$
---------------------------------	-----------

51 299 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital

155 434 \$**AFFECTATIONS**

Transfert à l'état des activités d'investissement

58 000 \$**➤ TOTAL DÉPENSES et affectations :****1 245 655 \$****EXCÉDENT NET****0 \$**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2015-12-261 2.0 Adoption du programme des immobilisations 2016, 2017 et 2018

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning,
Appuyée par le conseiller Luc Beaulé
Et résolu,

D'ADOPTER le plan triennal des immobilisations 2016, 2017 et 2018 tel que présenté ci-dessous.

PROJETS SPÉCIAUX				
<u>Secteur</u>	<u>Projet</u>	<u>Priorité 1 2016</u>	<u>Priorité 2 2017</u>	<u>Priorité 3 2018</u>
<u>Administration</u>	Site internet	5 000\$		
<u>Voirie</u>	Équipement de déneigement «sens unique»	8 000\$		
	Camionnette		30 000\$	
	VTT	5 000\$		
<u>Environnement et urbanisme</u>	Borne électrique	5 000\$* (Projet MRC)		
	Belvédère ch. de Bury			45 000\$
<u>Loisirs et culture</u>	Bureau municipal: Réaménagement des locaux	5 000\$		

	Aménagement paysager centre communautaire		10 000\$	
<u>Maison culturelle Laurier-Gauthier</u>	Rénovation bâtiment			(fenêtres) 25 000\$
	Paysagement et affichage	10 000\$ (Avec ATCP)		
	Café culturel	10 000\$ (tecq) *		
<u>Camping</u>	Module de jeux	18 000\$		
	Marquise (solidification)		25 000\$	
<u>Sentiers</u>	Aménagement sentier Scotch Cap	24 000\$* (Pacte rural) 7 000\$ (Municipalité)		
<u>TOTAL</u>		90 000\$ 58 000\$ (Municipalité)	65 000\$	70 000\$

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3.0 Période de questions

M. le maire répond aux questions suivantes :

- Contestations d'évaluation

2015-12-262 4.0 Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,

QUE la séance extraordinaire est levée, il est 18 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Karine Bonneau
Directrice générale et sec.-trésorière

Marc Beaulé
Maire